



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES D'ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL - PRAP 2S

Formation certifiée INRS.

Présentiel - Synchrone

Avec 95 accidents du travail avec arrêt pour 1000 salariés, l'indice de fréquence de l'aide et du soin à domicile est bien au-delà de la moyenne nationale. Les pathologies du dos et les troubles musculosquelettiques des membres supérieurs sont en grande partie à l'origine des maladies professionnelles du secteur. La première cause est le port de charges et l'accompagnement du bénéficiaire dans sa mobilité dans la moitié des cas.

Décret du 3 septembre 1992 : Faire bénéficier les travailleurs d'une démarche globale de prévention qui vise à adapter les situations de travail à la personne.

Cette formation, action des acteurs PRAP 2S, doit être intégrée dans le projet de prévention des risques professionnels de l'établissement (Document unique).

Objectifs

Maintenir et actualiser ses compétences en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à toute activité physique dans l'établissement et être force de propositions d'améliorations. Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.



Public Visé

Tout public travaillant dans des activités d'aide et de soins en établissement ou domicile.



Pré Requis

Formation initiale d'acteur PRAP 2S en fin de validité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à sa santé
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Participer à la maîtrise du risque en proposant des axes d'améliorations (techniques ou organisationnelles) et en mobilisant les personnes concernées

Parcours pédagogique

Tour de table afin de faire le point avec chacun de participants sur leur vécu depuis la dernière formation

- Retour d'expériences sur les actions qui ont été mises en place
- Qu'est ce qui a changé en termes de condition de travail, relations sociales, réduction des AT et MP,
- Retour d'expériences sur les évolutions des pratiques (les conséquences positives et/ou négatives sur l'activité, les difficultés rencontrées)

Actualisation des compétences sur les points suivants (contenu adapté en fonction du tour de table) :

- La notion de situation de travail, dangers, risques et dommages
- Les risques de son métier et les effets induits Intérêt de la prévention : les enjeux pour l'entreprise/ établissement, les différents acteurs et leurs rôles
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les risques et dommages potentiels liés à l'activité physique
- Participer à la maîtrise des risques dans son entreprise en proposant des améliorations se basant sur les principes généraux de prévention
- Les remontées d'information aux personnes concernées et en utilisant les modes de communication identifiés dans l'entreprise
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort

Version : OPRAPS2-20260716

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017

N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039

N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032

N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018

N° déclaration activité : 76660309966



Actualisation des compétences sur la méthode ALM : accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (7h)

- Rappels sur les enjeux d'un accompagnement
- Analyser une situation d'accompagnement en fonction des différents facteurs
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi en s'appuyant sur des aides techniques si nécessaire.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre apports théoriques et analyse des situations de travail sur le terrain (les stagiaires analysent leur propre activité physique). Mise en commun des analyses au moyen d'une grille d'observation «Recherche des déterminants de l'activité physique» et «Recherche de pistes de solutions/axes d'amélioration avec le personnel», si possible réalisation de travaux intersessions (observation d'une situation de travail de l'entreprise par groupe de 2 ou 3), réalisation d'une synthèse qui sera remise à la hiérarchie et aux personnes ressources, livret.

Matériel : 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables et repose pieds, 1 lit médicalisé pour 5 stagiaires (avec potence et poignée réglable et barrières escamotables), 1 fauteuil, disques de pivotement, planchettes de transfert, draps de glissement, lève-personne électrique roulant, verticalisateur électrique.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur PRAP 2S, certifié par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

La délivrance du certificat "acteur PRAP 2S" valable 24 mois est soumise à la réussite aux 2 épreuves certificatives et à la présence à l'intégralité de la formation. Une nouvelle formation MAC PRAP2S devra être suivie et validée afin de reconduire la validité du certificat pour 2 ans.

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR

Durée

14.00 Heures

2 Jours